

18 août 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">BULL (Euronext Paris)</p>
--

Par courrier du 15 août 2008, la société Deutsche Bank AG (Theodor-Heuss Allee 70, Frankfurt am Main, 60486, Allemagne) a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 août 2008, par suite d'une cession d'actions BULL hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BULL et détenir 4 546 415 actions BULL représentant autant de droits de vote, soit 4,70% du capital et des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 96 786 397 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.